

Bulletin Municipal

BADAROUX Été 2023



Le Mot du Maire



L'été est bien là!

La fête de Badaroux vient de prendre fin dans une ambiance conviviale.

Quelques surprises l'ont accompagnée mais globalement tout s'est bien passé. Le comité des fêtes nous a offert un week-end enchanté avec l'aide de l'ASB, de Badaroux Pétanque et Le Duo du Bois Joli.

Nous sommes à mi-mandat, l'heure n'est pas encore au bilan mais plutôt à la détermination de mener à terme tous les projets en cours, et tout cela à treize.

En effet, Nathalie BLACARD a démissionné pour rejoindre son mari en mutation et écrire une nouvelle page de son histoire.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets.

Vous les avez sûrement aperçus, nos deux jeunes badarousiens arpentant les rues du village avec la débroussailleuse, le souffleur ou l'arrosoir, Alexis Chaze occupe le remplacement d'été et Lilian Tondut a pris ses marques pour assurer le remplacement de Bernard Maliges qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Lilian et Christophe sont désormais nos deux employés aux services techniques.

Le traçage de la traversée du village a été réalisé, enfin, même s'il n'est pas parfait il a été réalisé par une entreprise Lozérienne, financé par les deniers de la commune pour garantir la sécurité de chacun.

A noter également l'arrivée des kinésithérapeutes dans le local initialement prévu à cet effet. Mathieu Daudé et Lucie Baroudi ont ouvert une antenne de leur cabinet LM Phisio pour étoffer l'offre de soin dans le village d'origine de Mathieu, petit fils de Christian et Yvette Gely de l'ancien Escale.

Ce ne sont pas moins de quatre kinés et un ostéopathe qui vont s'installer pour le bien-être de tous, soyez les bienvenus.

Nous venons vers vous en septembre et octobre avec les réunions de quartiers, tous les mercredis à 17h30, vous trouverez en dernière page la liste des quartiers et lieux de rendez-vous.

Un moment privilégié pour échanger nos idées et écouter les vôtres.

Septembre sera aussi le mois de la réouverture du restaurant l'Ozen, avec une nouvelle équipe.

Notre village remplit tous ses locaux vacants et en développe d'autres par l'acquisition d'un nouveau local dont on vous parlera très prochainement.

On fera aussi un point d'avancée du dossier photovoltaïque dans quelques semaines pour que vous puissiez en suivre l'évolution.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été.



Valérie REBOIS-CHEMIN

Zoom sur

Visite du Préfet

Monsieur Philippe CASTANET, Préfet de la Lozère, était présent à Badaroux en ce vendredi 9 juin pour une matinée d'échange consacrée aux projets et à la visite de notre village. L'occasion pour Monsieur le Préfet d'observer le dynamisme de la Commune et sa volonté de poursuivre son évolution. Parmi les sujets soulevés, ont été notamment abordés la thématique des énergies renouvelables avec le projet de création du parc photovoltaïque, l'aménagement de la RN 88, l'ouverture d'un pôle santé, la création d'une zone artisanale et la construction d'une salle dédiée aux associations. Gageons que cette rencontre des plus enrichissante portera ses fruits et que nous verrons bientôt ces projets se concrétiser sur notre village !

Les points évoqués:

- Création d'une zone artisanale
- Embellissement et sécurisation de l'axe RN 88
- Création d'un pôle santé
- Développement des énergies renouvelables
- Création d'une salle des associations
- Étude d'une maison intergénérationnelle



Un double champion à Badaroux

Après près de 4 heures d'un duel éreintant sur 81 km au cœur du Parc National des Cévennes, Axel ROUDIL-CORTINAT notre champion de VTT Badarousien est venu arracher au sprint son deuxième titre de champion de France de XC marathon. Son second maillot tricolore endossé, il reste maintenant à Axel à se préparer pour les championnats du monde de Glasgow en Ecosse le 6 août. Arrivé 9^{ème} lors de sa dernière participation, il espère bien décrocher une première place ou à minima un podium cette fois-ci. Souhaitons bonne chance à ce jeune champion plein d'ambition et de promesses !

Un nouveau cabinet de kinésithérapie

Un cabinet de kinésithérapie vient d'ouvrir ses portes sur notre village. Située place Saint Christophe à côté de l'église dans les locaux rénovés de la Communauté des Communes Cœur de Lozère, cette extension du centre LM Physio tenue par Lucie BAROUDI et Mathieu DAUDÉ vous propose des soins de kinésithérapie sur place ou à domicile. Ce cabinet accueillera prochainement deux kinésithérapeutes et un ostéopathe.



Dossier : Badaroux a commencé ses festivités de l'été

Fête musique

21 Juin, premier jour de l'été et rendez vous incontournable pour tous les amateurs de musique et de fête petits et grands, tous conviés cette année encore devant le bar l'Escale pour la traditionnelle fête de la musique. Une fois encore, le Comité des Fêtes et le bar L'Escale ont fait preuve d'une implication et d'un dévouement exemplaire pour nous offrir un beau moment de convivialité et ouvrir la saison estivale dans la joie et la bonne humeur !



Repas quartier

Les anciens et nouveaux habitants du quartier des Combes se sont retrouvés en ce premier soir de juillet pour partager un moment de convivialité en musique autour d'un bon repas. Ambiance et chénille étaient au rendez-vous, plus on est de fous plus on rit, l'édition de cette année avait élargi sa liste d'invités aux habitants de la Rue de la Gare et du Lotissement de la Gadio.

Badaroux en fête

Rendez-vous incontournable du cœur de l'été pour les Badarousiens petits et grands, la fête de Badaroux s'est déroulée comme toujours le dernier week-end du mois de juillet. Avant d'admirer les mille couleurs du traditionnel feu d'artifice de clôture offert par la mairie, les bénévoles du comité des fêtes vous proposaient, outre les animations musicales de rigueur, de participer au tournoi de sixte, à la course d'obstacles ou tout simplement une bonne partie de pétanque. Les enfants n'étaient pas en reste et pouvaient profiter d'une kermesse et de jeux gonflables qui leur étaient dédiés. Entre sport, jeux, musique et bonne humeur, les bénévoles du comité des fêtes ont redoublé d'effort pour permettre à la fête de notre village de tenir toutes ses promesses.



Pour ne rien louper des prochains événements programmés sur la Commune

Téléchargez L'application IntraMuros

Disponible sur Apple Store et Play Store



Un peu de civisme...



Déchets autour et dans les containers

Voilà un sujet tristement récurrent dans notre bulletin municipal : Le dépôt de déchets inappropriés dans les containers marrons. Pour rappel, ces contenants ne sont pas destinés à recevoir autre chose que vos ordures ménagères conditionnées dans des sacs poubelles. Les déchets de travaux en vrac et/ou volumineux complexifient les opérations de collecte, le camion du systom en charge de la réaliser n'étant pas équipé pour cela. Par ailleurs, les appareils électroménagers (même les plus petits) n'ont rien à faire dans ces containers et encore moins à leurs abords. Quelles que soient leurs dimensions, les électroménagers doivent être portés à la déchetterie de la Communauté de Communes Cœur de Lozère sur le Causse d'Auge (horaires d'ouvertures en dernière page) qui assurera leur traitement et leur recyclage éventuel. Nous comptons sur vous pour faire preuve de civisme et veiller à faciliter autant que possible les opérations de collecte des déchets, tâche peu plaisante pour nos agents mais ô combien nécessaire à la propreté de notre village.

Ramassage encombrants

Un service gratuit mis à votre disposition:

Il vous suffit de vous inscrire en Mairie, de déposer sur le trottoir devant chez vous la veille du ramassage qui a lieu tous les premiers mardis du mois et le tour est joué. Afin de permettre à cette collecte de fonctionner de façon optimale ce dispositif ne concerne que les objets ne pouvant pas entrer dans le coffre d'une voiture, ainsi, les petits électroménagers (mixeurs, cafetières, aspirateurs...), les petits meubles (tabourets, mobilier pliable, guéridons...) et autres petits objets tout-venants (pots de fleurs, ustensiles, outils...) ne sont pas destinés à être traités par ce service et doivent être portés à la déchetterie par vos soins. Ensuite, il est important, lors de votre inscription, de veiller à bien renseigner l'intégralité des objets que vous souhaitez faire enlever. Par ailleurs, les articles non encombrants (donc pouvant entrer dans le coffre d'une voiture) ou non destinés à être traités dans le cadre de cette collecte (déchets verts, pneus...) seront systématiquement laissés sur place.



Rappel déchets verts

Voici deux ans que le site de valorisation des déchets verts a ouvert ses portes Route de Saint Martin. Si l'ensemble des usagers s'étaient montrés exemplaires et qu'aucun incident n'avait été à déplorer lors de sa première année d'existence, un premier rappel au civisme avait déjà dû être réalisé l'été dernier. Nous regrettons, aujourd'hui, d'être dans l'obligation de réitérer cette opération suite à une nouvelle succession d'incivilités de nature à compromettre le bon fonctionnement du site et la sécurité de nos agents. Les seuls déchets admis au dépôt sur cette plateforme sont les déchets de jardinage AUCUN autre dépôt ne doit y être réalisé. Nous espérons très sincèrement que ce nouvel appel au civisme sera le dernier concernant cet espace. Si nous étions contraints de constater de nouveaux manquements aux règles d'utilisation du site, nous serons contraints d'abandonner le principe de libre accès actuellement en vigueur pour lui préférer une politique d'ouverture beaucoup plus restrictive. Le site ne serait alors accessible que sur des horaires fixes et sous la surveillance d'un employé de la Commune.

Taille des haies et obligation légale de débroussaillage

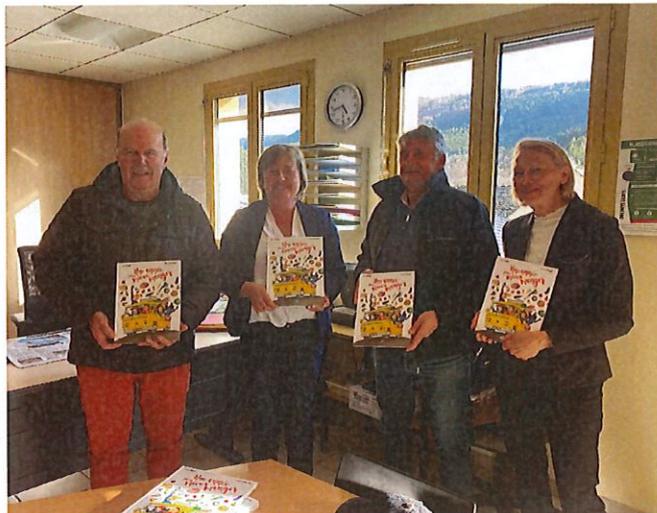
Si votre propriété est bordée par une haie; vous devez obligatoirement veiller à ce que ses feuillages et branches n'empiètent ni chez vos voisins ni sur la voie communale ! Nous vous remercions donc, pour le confort de tous, de bien vouloir veiller à l'entretien régulier de la végétation située en limite de votre propriété. Par ailleurs, en ce qui concerne le débroussaillage, ce dernier constitue une obligation légale dont l'exécution est réglementée par arrêté préfectoral (disponible sur notre site : badaroux.fr, rubrique « Arrêtés et réglementations »). Ainsi, tout terrain situé en zone urbaine doit être débroussaillé en intégralité qu'il comporte ou non des constructions. Les terrains situés hors zone urbaine doivent, quant à eux, faire l'objet d'un nettoyage dans un rayon de 50 mètres autour des installations présentes dans ses limites et sur 2 mètres de part et d'autres de toutes les voies qui le traverse. Par ailleurs, le débroussaillage est obligatoire à moins de 200 mètres des forêts et de leurs voies d'accès quelque soit le zonage de votre terrain.

Déjections canines

Nous demandons à tous les propriétaires de chiens de nous aider à préserver la propreté de notre village en veillant à ramasser systématiquement les crottes de leur compagnon à quatre pattes, nos rues n'en seront que plus belles et nos espaces verts plus agréables. Des sacs à déjections sont à votre disposition gratuitement dans les distributeurs du village !

Une année pour bien manger avec les Kiwanis

Ce jeudi 9 mars, les représentants Mendois du club des Kiwanis, groupe œuvrant en faveur des enfants dans le monde entier, étaient présents à la Mairie pour remettre à Madame le Maire des ouvrages à l'attention d'écoliers du village. Ce livre ludique, au format bande dessinée et intitulé « Une année pour bien manger », a été élaboré par douze grands chefs Français. Pierre HERMÉ, Mercotte, Anne-Sophie PIC, Alain DUCASSE... L'objectif de ces grands noms est affiché dès la première de couverture : proposer aux enfants des recettes à réaliser en famille tout au long de l'année pour favoriser le bien manger et le fait maison.



Visite des élèves de l'école privée du Sacré Cœur de Badaroux à la Mairie



En ce début de printemps, Madame le Maire accueillait en Mairie les enfants des classes de primaire de l'école privée du Sacré Cœur de Badaroux pour une visite des locaux et une présentation du rôle d'une Mairie et d'un Maire. Les enfants ont ensuite évoqué leur projet de classe autour de l'usage des écrans au quotidien. Un goûter leur a ensuite été offert dans la salle du conseil municipal, l'occasion d'aborder également le rôle et le fonctionnement de cette assemblée.

Nous félicitons les enfants pour leur conduite exemplaire pendant toute la durée de cette visite ainsi que pour leur curiosité et leur intérêt.

Marquage au sol des places de parking et sur la RN88

Le parking de la Vicairie (en face de la Mairie) et l'Avenue Jean Antoine Chaptal ont reçu un coup de pinceau bien mérité. Une seconde jeunesse qui facilite la circulation et le stationnement de tous les usagers réguliers de ces espaces et l'occasion d'un petit rappel sur la nécessité de respecter strictement ces marquages au sol pour éviter que votre véhicule ne gêne la circulation ou le stationnement des autres usagers.



Les Éclaireurs de France en Bivouac sur Badaroux

Pendant deux semaines, les éclaireurs de France Lozériens de 8 à 16 ans ont investi l'ancien camping de Badaroux. Sous la houlette du directeur, M Gilles TREMOULET, les enfants ont installé leur bivouac et se sont adonnés à de nombreuses activités sportives en pleine nature tout au long de leur séjour. Après ces quinze jours sous la tente, les enfants sont rentrés chez eux des souvenirs plein la tête, non sans avoir nommé Madame le Maire éclaireuse et lui avoir remis le fameux foulard noué en carré !



Animations



Festival Contes et Rencontres

Par cette frileuse soirée du 18 février, les Badarou-siens étaient conviés à la grande salle de la Mairie où se déroulait le festival Contes et Rencontres. Organisé par le Foyer Rural de Badaroux, l'édition de cette année accueillait Clément BOUSCAREL, paysan conteur et Lune, son fidèle chien de berger. Le temps d'une soirée, ce duo de choc nous a conduit, au fil de ses histoires, sur les rives de la Dordogne, au cœur du village de Creysse dans son Lot natal. Portée par le verbe authentique tantôt français tantôt occitan du conteur, la nostalgie s'est

finallement jointe à l'auditoire, soufflant çà et là quelques souvenirs en patois aux spectateurs. Un moment de partage et d'échange autour d'un verre de l'amitié est venu clôturer cette belle et douce soirée, véritable ode à la vie paysanne, placée sous le signe de l'authenticité.

Championnat de Lozère de Pétanque vétérans

C'est à la Biogue que s'est déroulé, les 19 et 20 avril, l'édition 2023 du championnat de Lozère de pétanque vétérans. Pas moins de cinquante neuf équipes dont trois féminines se sont disputées le titre de champion départemental. C'est finalement la pétanque Floracoise qui l'emporte à l'issue de ces deux jours de compétition, décrochant ainsi sa place pour les championnats de France vétérans de Flamanville qui se sont déroulés début juillet.



Exposition Aquarelle

Après une année d'application et d'apprentissage, les artistes de l'atelier d'aquarelle du Foyer Rural de Badaroux étaient fiers de présenter le fruit de leur travail. La Mairie a accueilli, en ce début juin, plusieurs des œuvres réalisées lors de ces rencontres hebdomadaires. Un lion, un portrait, un paysage... les sujets étaient variés, hauts en couleurs et sublimes tout en légèreté par cette technique si particulière dont toute la justesse et la complexité résident dans la maîtrise de l'eau et des pigments.



Commémoration du massacre de la Tourette

Cérémonie à la stèle

Ce dimanche 28 mai, a été célébrée la commémoration du 79^{ème} anniversaire de la mort des Maquisards du Massacre de la Tourette. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Danièle DOULCIER, fille de Jean BARDET tombé dans ce ravin de la Tourette pour honorer la mémoire de son père ainsi que celle de ses compagnons. Nous remercions, Monsieur Le Sous-préfet David URSULET, Madame la sénatrice Guylène PANTEL, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Laurent SUAU, les autorités civiles et militaires, les portes drapeaux,



qui comme l'année précédente comp-
taient une femme en leur rang, Madame
ROUYEYRE la présidente de l'ANACRE, les Maires des communes voisines. Dans ce
vallon tout de vert vêtu nous n'entendions que le chœur de la chorale des Hus-
sards de la république, bercé par le chant des oiseaux et le ruissellement de l'eau.
Le discours de Madame le MAIRE puis de Madame ROUYEYRE, précédèrent l'appel
des 27 noms des fusillés. Le Dépôt des gerbes devant la stèle pour témoigner et hon-
orer, la mémoire de ces vaillants maquisards pour ne pas les oublier. Le salut des
autorités aux portes drapeaux fut accompagné par le chant des partisans, un

poème d'ARAGON mis en musique par le chef de chœur des hussards de la république et de son mari disparu, Véronique
et Philippe REGNIER DE ROSSO a clôturé la cérémonie. Votre présence à tous est la
preuve de la solidité de notre attachement et de notre engagement envers notre
patrie et ses valeurs ainsi que de notre volonté de transmettre sa mémoire à la pos-
térité. Il est du devoir de la Commune de Badaroux d'honorer ces mêmes valeurs en
continuant de relayer le souvenir de ces maquisards à travers le temps pour que leur
courage ne tombe jamais dans le silence et dans l'oubli.



Théâtre : Aquilino - La Promesse au Papillon Bleu

C'est devant la salle comble du Théâtre Régister à Mende que la troupe des élèves l'atelier théâtre de la Compagnie du Lézard ont interprété l'histoire d'Aquilino, un combattant du maquis de Bir Hakeim fait prisonnier suite au combat d'Hure la Parade le 28 mai 1944, « interrogé » par les Allemands à l'emplacement même du théâtre Régister puis finalement exécuté, le 29 mai 1944, dans le ravin de la Tourette avec 26 de ses frères d'armes. Aquilino est peut-être l'un des deux inconnus mentionnés sur la stèle de la Tourette. Chargées d'histoire et d'émotions, les six représentations de cette pièce, écrite et mise en scène par David GARCIA, n'ont pas été fixées au hasard et se sont déroulées les 26, 27, 28 et 29 mai, dates anniversaires hautement symboliques.

La Compagnie du Lézard présente
Ecrit et mis en scène par David GARCIA
Présenté par les élèves de l'atelier théâtre adultes du Lézard

AQUILINO

La promesse au Papillon Bleu

Ven. 26 mai 20h30 / Sam. 27 mai 17h et 20h30
Dim. 28 mai 17h et 20h30 / Lun 29 mai 14h

Théâtre Régister (1, rue Pré Claux à Mende)
Réservations obligatoires : 06 48 61 57 14
Interdit au - 12 ans / Entrée libre
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - IPNS



Bon à savoir

PLANIFICATION REUNIONS DE QUARTIER				
Groupe	Date	Heures	Quartiers	Lieu
1	6 septembre 2023	17h30	Coste Ebesse Georges Brassens Lou País Le Serre	Intersection Rue Georges Brassens et Coste Ebesse
2	13 septembre 2023	17h30	Les Combes La Gadio	Jardin public
3	20 septembre 2023	17h30	Les Bruyères Chemin de la Gare Chemin du Moulin Chemin du Lavoir Partie sud de la RN88	Entrée du Lotissement des Bruyères
4	27 septembre 2023	17h30	Chemin des Deux Bouches Chemin des Rouvières Rue de la Côte Partie nord RN88 jusqu'à ancienne boulangerie	Derrière la résidence Chanteloup
5	4 octobre 2023	17h30	Vieux village Chemin de Saint Martin Chemin Neuf Chemin du Rastel RN88 Nord de l'ancienne boulangerie à la fin du village	Devant la Mairie
6	11 octobre 2023	17h30	Nojaret	Devant la fontaine de Nojaret
7	11 octobre 2023	18h30	Pelgeires	Devant la fontaine de Pelgeires
8	18 octobre 2023	17h30	Les Bories	A l'intersection du nouveau lotissement

Etat civil

Naissances

.Emy VIGUIER le 02/06/2023
.Justin CRESPIN-FORESTIER
le 27/06/2023

Mariage

.Valérie CHEMIN et David
REBOIS le 15/07/2023

Décès

.Roger ROUX le 03/05/2023
.Marguerite MICHEL (née BAR-
BUT) le 19/05/2023
.Denise MICHEL (née MARTIN)
le 04/06/2023
.Emile ROUX le 27/07/2023

Vélo Électrique

Pour rappel, la Mairie met à votre disposition gratuitement et sur réservation un vélo électrique offert à la Commune par l'association Véloz.



Agenda

- **9 Septembre : Course Véloz**
- **15 octobre : Course Duo du Bois Joli**

Infos pratiques

Permanences du Maire et des Adjointes

Les permanences ont lieu **UNIQUEMENT** sur rendez-vous

Du Lundi au Vendredi à partir de 17h00	Valérie REBOIS-CHEMIN, Maire
Samedi de 9h00 à 12h00	Benoît VALARIER, Premier Adjoint, chargé des finances
Samedi de 9h00 à 12h00	Xavier SOUCHON, Deuxième Adjoint, chargé des travaux et de l'urbanisme
Samedi de 9h00 à 12h00	Stéphanie PASI, Troisième Adjointe, chargée du social

Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Contact

Tel : 04.66.47.71.32 / Mail : badaroux3@wanadoo.fr / Adresse : 2 rue de l'Egalité 48000 BADAROUX

Déchetterie de Mende (Causse d'Auge)

HORAIRES D'ETE (du 1^{er} Avril au 31 Octobre)
Du Lundi au Samedi : 8h30 / 12h00 et 13h45 / 18h00
Le Dimanche : 9h00 / 12h00
HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} Novembre au 31 Mars)
Du Lundi au Samedi : 9h30 / 12h00 et 13h45 / 17h30

Collecte sélective

Le 1^{er} Mardi du mois, les employés municipaux récupèrent vos encombrants (tout objet ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture, par exemple : matelas, cuisinières ...). Une inscription préalable en Mairie est obligatoire.